



## COMMUNE D'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2020**

Le **neuf octobre deux mille vingt** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> octobre 2020, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier CITRON, Maire.

Présents : Mesdames Virginie RIVES, Marie-Frédérique BELOEIL, Gloria SEQUEIRA, Neysa BARNETT, Gwenaëlle RENAUDIE, Elodie GAMBART.

Messieurs Olivier CITRON, Didier EUVRARD, Pierre-Yves HURFIN, Mickaël NOUZIER, Stéphane HLUBOVIC.

Secrétaire de Séance : Madame Marie-Frédérique BELOEIL.

**Ordre du jour** :

- **Huis clos sanitaire,**
- **Décision modificative budgétaire,**
- **Décision du Maire sur demande du Trésorier,**
- **Affaires Diverses.**

**HUIS CLOS** : En raison des conditions sanitaires, je demande le vote à mains levées du Huis Clos :

VOTE : CONTRE 0                      ABSTENTION 0                      POUR 11

**Autorisation d'ajouter à l'ordre du jour :**

\* AML – participation Etat sur l'achat des masques

\* LEADER – Escalier beffroi + aménagement autorisation à demander une subvention

VOTE : OUI                      11

**\* Approbation du compte rendu du 10 juillet 2020 et 18 septembre 2020**

VOTE : ABSTENTION 0                      CONTRE 0                      POUR 11 (10.07.2020)

VOTE : ABSTENTION 1                      CONTRE 0                      POUR 10 (18.09.2020)

**2020\_54 DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité la Décision Modificative N° 1.

**DM1 - MODIFICATION DU BUDGET 2020 (001)**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	44 534,97 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 534,97 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	44 534,97 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 534,97 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 534,97 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 534,97 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>44 534,97 €</b>		<b>44 534,97 €</b>

VOTE : CONTRE 0                      ABSTENTION 0                      POUR 11

## **2020\_55**     **DECISION DU MAIRE SUR DEMANDE DU TRESORIER** (DELEGATION)

Un certificat administratif sera effectué par Monsieur le Maire, à la demande du Trésorier afin de rectifier le 131 / 132 qui a été mal imputé par ses prédécesseurs en 2016 et 2017 (2 412.50)

D 131 : 4 825 € (mandat)    R 132 : 4 825 € (titre) opération d'ordre budgétaire

## **2020\_56**     **AML – PARTICIPATION ETAT SUR L'ACHAT DES MASQUES**

L'AML a décidé d'attribuer la participation de l'Etat à l'achat des masques sur toutes les commandes des Communes et EPCI y compris celles qui l'avaient fait avant la date d'obtention de cette participation (Commande entre le 13 avril et le 1<sup>er</sup> juin 2020) ; Ce qui entraîne une diminution de l'Aide de 436.08 € sur un total de 886.08 €.

La Commune d'Augerville-La-Rivière n'a commandé le 21 avril 2020 que parce que l'Etat compensait cet achat à 50 % du coût TTC.

De ce fait les petites communes n'ayant pas les finances sont pénalisées par cette répartition. Le Conseil Municipal sollicite donc l'application du texte sur la totalité de cet achat soit 1 500 masques à 0.60 €.

VOTE : ABSENTION    0                      CONTRE    0                      POUR 11

## **2020\_57**     **LEADER – Escalier beffroi + aménagement demande de subvention**

Monsieur le Maire expose que suite à la réunion du PETR de mercredi 07 octobre, le projet « escalier beffroi » pourrait entrer dans le financement Europe – LEADER.

Le Conseil Municipal doit délibérer afin de solliciter cette subvention.

Seule contrainte, assurer la publicité de l'ouverture à la visite (notamment lors des journées du Patrimoine et les visites en convention avec OT Grand Pithiverais) par des totems avec les photographies de la fonte et la construction du beffroi et escalier d'accès ainsi que l'aménagement une salle d'accueil en bas du clocher.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à demander une subvention au titre du LEADER – GAL du Pithiverais – PETR en Pithiverais.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

VOTE : ABSENTION    0                      CONTRE    0                      POUR 11

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Compte-rendu de la réunion de l'Association pour la Sauvegarde de l'Amanderaie par Elodie GAMBART.
- Réunion du lundi 05 octobre sur l'attribution des subventions FAPO et reliquats.
- La demande CEE – Fonds privé des entreprises « taxées carbone » est en cours.
- Un accident a de nouveau eu lieu dans les virages du Plateau des Genièvres (D 25), un poteau téléphonique a été sectionné, les élus souhaiteraient que cette zone soit limitée à 50 km/h au lieu de 70 km/h. Un rendez-vous sera demandé auprès de la Direction des Routes du Loiret.
- OT Grand Pithiverais : Promenade + visite historique Waouh (à la carte) – même circuit que la visite simple - Prévisions pour le printemps/été 2021.
- Compte-rendu de la réunion de la Fourrière Animale par Gwenaëlle RENAUDIE.

La séance est levée à 21 heures 34.

Le Secrétaire,  
Marie-Frédérique BELOEIL.

Pour Le Maire empêché,  
L'Adjoint,  
Virginie RIVES.